

E-learning : DIAG 11 Les essentiels du nouveau diagnostic de performance énergétique (réforme 2021)

DURÉE

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

PRIX

70 € par participant

Soit 84 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier les enjeux du diagnostic de performance énergétique
- Comprendre les objectifs et les limites du nouveau DPE
- Identifier les domaines contrôlés par le nouveau DPE
- Comprendre les informations fournies par le nouveau DPE
- Identifier la méthode du nouveau DPE
- Comprendre les écarts entre un DPE et les factures énergétiques
- Repérer les différents modèles du nouveau DPE et les nouvelles étiquettes
- Connaître les conséquences du nouveau DPE

**PROGRAMME****Présentation de la formation**

Bienvenue dans votre formation 1'

Comment réussir ma formation ? 1'

TUTORIEL DE NAVIGATION 4'

LES ENJEUX ET LES ORIGINES DU DIAGNOSTIC PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Vidéo - Les enjeux et les origines du diagnostic de performance énergétique 5'

Atelier n°1 - Identifier les principes du Facteur 4 2'

Atelier n°2 - Comprendre l'évolution de la performance énergétique 2'

Atelier n°3 - Reconnaître les principales dates chronologiques d'application du DPE 4'

Atelier n°4 - Identifier les bâtiments non visés par le DPE 2'



L'OBJECTIF ET LES LIMITES DU NOUVEAU DPE

Vidéo - En quoi consiste le DPE 2'

Atelier n°5 - Identifier les objectifs du DPE 4'

LES ÉLÉMENTS CONTROLÉS DANS LE NOUVEAU DPE

Vidéo - Sur quoi porte le DPE 2'

Atelier n°6 - Identifier les domaines clés contrôlés par le DPE 4'

LA COMPOSITION ET INFORMATIONS FOURNIES PAR LE NOUVEAU DPE

Vidéo - Les informations fournies par le DPE 3'

Atelier n°7 - Identifier les principaux types d'informations du DPE 4'

Atelier n°8 - Reconnaître la nouvelle étiquette de consommation énergétique 2'

Atelier n°9 - Comprendre l'étiquette énergétique 1'

Atelier n°10 - Connaître le nouveau coefficient d'énergie primaire 1'

Atelier n°11 - Assimiler les principes de l'étiquette de gaz à effet de serre 1'

LA MÉTHODE DU NOUVEAU DPE

Vidéo - Comment réalise-t-on un DPE ? 1'

Atelier n°12 - Identifier les méthodes de réalisation d'un DPE 6'

LES ECARTS ENTRE LE DPE ET LES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

Vidéo - Les écarts entre le DPE et les factures énergétiques 2'

Atelier n°13 - Comprendre les écarts entre le DPE et les factures énergétiques 5'

MODÈLES DE NOUVEAUX DPE

Vidéo - Les modèles de DPE et les étiquettes énergétiques 2'

Atelier n°14 - Identifier les principes et modèles du DPE 4'

Atelier n°15 - Associer le modèle de DPE au bon immeuble 8'

VALIDITÉ DU NOUVEAU DPE

Vidéo - Validité du DPE 1'

Atelier n°16 - Connaître la validité des DPE établis avant la réforme 4'

Atelier n°17 - Assimiler les principes du DPE dans le cadre de travaux de rénovation énergétique 1'

CONSÉQUENCES DU NOUVEAU DPE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

Vidéo - Conséquences et obligations de travaux 1'

Atelier n°18 - Identifier les conséquences du DPE 5'

Atelier n°19 - Connaître les obligations de travaux dans le cadre du DPE 4'

CE QU'IL FAUT RETENIR

Vidéo - En synthèse

Guide - Le Diagnostic de Performance Énergétique intégrant la réforme 2021 15'

Questionnaire de satisfaction



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.